



DOCUMENT D'INFORMATION

Stratégie canadienne de normalisation (2009-2012)

La Stratégie canadienne de normalisation fixe une direction et une orientation sur une utilisation des normes et des systèmes d'évaluation de la conformité qui permette d'améliorer le bien-être social et économique des Canadiens au sein d'une économie mondiale. L'une de ses grandes priorités est de trouver un équilibre entre les préoccupations liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement et celles du développement du commerce, de l'innovation et de la compétitivité économique.

L'une des principales responsabilités du Conseil canadien des normes, en sa qualité de coordonnateur du Système national de normes, est de coordonner le renouvellement périodique de la Stratégie canadienne de normalisation au moyen d'une consultation constructive auprès de ses intéressés et de ses partenaires.

Le Système national de normes est le réseau d'organismes et de personnes qui participent à l'élaboration, à la promotion et la mise en œuvre des normes volontaires au Canada. Il contribue à assurer la sécurité et le rendement des produits et des services depuis plus de 25 ans. Il a également facilité l'ouverture du marché mondial aux Canadiens et permis au Canada de s'ériger en chef de file dans le milieu de la normalisation internationale.

La toute première Stratégie canadienne de normalisation a été établie en 2000 à la demande du ministre de l'Industrie. Elle a été élaborée sous la direction du Conseil canadien des normes par un conseil consultatif d'intéressés représentant notamment l'industrie, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des organismes non gouvernementaux, et des organismes de normalisation et d'évaluation de la conformité.

Depuis son lancement, la Stratégie canadienne de normalisation est devenue le cadre qui oriente les travaux du Conseil canadien des normes et du Système national de normes du Canada.

La Stratégie canadienne de normalisation est le produit d'un consensus des intéressés sur les questions fondamentales qui sont indispensables au maintien et à la qualité du Système national de normes. Elle fournit également un cadre général de collaboration entre ceux qui élaborent les normes et les programmes d'évaluation de la conformité au Canada, et ceux qui y ont recours.

La toute dernière version de la Stratégie canadienne de normalisation a été préparée avec l'aide de 176 intéressés du Système national de normes du Canada. Ces derniers ont imaginé des solutions nouvelles et novatrices pour fournir aux Canadiens des normes et des systèmes d'accréditation et d'évaluation de la conformité efficaces, efficaces et adaptables. La Stratégie canadienne de normalisation (2009-2012) traduit cette vision en des objectifs précis qui, les intéressés en conviennent, permettront au SNN d'atteindre ses buts.

Les quatre buts principaux de la Stratégie canadienne de normalisation (2009-2012) sont les suivants : favoriser les échanges commerciaux et la sécurité des consommateurs; veiller à ce que le Système national de normes évolue continuellement pour pouvoir répondre aux besoins changeants; mieux faire connaître le Système national de normes, en accroître la renommée et en encourager le recours accru; cerner et étudier les nouveaux enjeux nationaux auxquels pourraient être appliquées des solutions axées sur les normes et l'accréditation.

En tant que coordonnateur du Système national de normes, le Conseil canadien des normes, de concert avec tous les ordres de gouvernement, l'industrie, les groupes de consommateurs et les organismes non gouvernementaux, œuvrera en fonction de la vision et des buts fixés par cette stratégie. Avec ses partenaires, il s'efforcera d'accroître l'efficacité de l'infrastructure de normalisation du Canada.

Suivez l'avancement des travaux de mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation (2009-2012) au www.ccn.ca.